

BUDGET PREVISIONNEL 2008

LES CHARGES

Pour le budget prévisionnel de 2008, les achats, les charges externes et les charges de personnel (1 heure par mois) ont été augmentés de 2% par rapport à l'exercice précédent ramené sur 12 mois d'exploitation pour les panneaux photovoltaïques.

Conformément à nos statuts, la société va adhérer en 2008 à l'Union régionale des Scop de l'Ouest dont le coût est, la première année, de 80 € de frais d'adhésion plus une cotisation annuelle de 0,30/00 du chiffre d'affaire.

Les territoires ruraux de développement prioritaire ayant été supprimés par le législateur à compter du 1^{er} janvier 2007, la société ne peut bénéficier de l'exonération de la taxe professionnelle pendant 2 ans et de l'impôt sur les sociétés pendant 5 ans, soit une charge de l'ordre de 240 € pour la TP et 306 € pour l'IS.

Energies Partagées ayant obtenu l'agrément, un premier groupement d'acheteurs a été constitué avec 26 candidats (13 en projets d'installations solaires photovoltaïques et 13 en projets d'installations solaires thermiques).

Les charges nouvelles concernant cette activité ont été incluses dans le présent budget dans les postes suivants :

- salaires chargée de mission	4 166 €
- indemnités service civile volontaire	1 200 €
- charges patronales 40%	1 667 €
- déplacements	480 €
- frais administratifs	297 €
- timbres	150 €
- publicité	240 €

Elles totalisent un montant de 8 200 € qui est financé par des subventions du Conseil Régional.

Les immobilisations sont amorties sur 25 ans pour ce qui du générateur de production et sur 3 ans en ce qui concerne le logiciel et les frais d'établissement et de raccordement.

LES PRODUITS

Le chiffre d'affaire a été constitué sur la base d'une production annuelle estimée de 8 550 kw.

Les subventions d'investissement font l'objet d'une reprise dans le compte de résultat sur la même durée que l'amortissement des immobilisations qu'elles financent.

Le montant des subventions d'exploitation concernant le groupement d'acheteurs dépendra du nombre d'installations constatées en 2008.

LE RÉSULTAT

Les gérants proposent un résultat prévisionnel après impôt de 1 705 € qui est soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.